



Les classes de découvertes

« L'école autrement et ailleurs »

UN PROJET ÉDUCATIF FORT

- Des classes de découvertes porteuses de sens et de valeurs
- Des classes de découvertes qui répondent aux besoins des enseignants, des jeunes et des familles.
- Des classes de découvertes au service du collectif et de la construction citoyenne

Des objectifs clairs

- Susciter la **curiosité**, l'envie d'apprendre,
- Expérimenter les **connaissances** et compétences,
- Apprendre à **vivre ensemble**, à être solidaire,
- S'enrichir en découvrant de nouveaux lieux, de nouvelles personnes, de nouvelles expériences, de nouvelles cultures ...
- Découvrir et vivre ailleurs pour devenir plus **autonome**,
- Appréhender les problématiques liées au **développement durable** et devenir citoyen de son propre environnement

Des séjours porteurs de valeurs

Pour répondre aux besoins des enfants, des familles, de l'école et des acteurs sociaux, les PEP, mouvement créé en 1915, reconnu d'utilité publique et **complémentaire de l'école publique**, ont développé une offre de séjours, un réseau de classes de découvertes, de vacances et de loisirs de qualité.

Les PEP défendent trois grandes valeurs : **la laïcité, la solidarité et l'égalité**. Si la loi de 1905 implique la séparation des églises et de l'Etat, le principe de laïcité va bien au-delà. En effet, une dimension plus globale du principe de laïcité fait état du principe de « vivre-ensemble » et d'ouverture à l'autre. « La laïcité fait appel à ce qu'il y a de moins manipulable chez un individu, à savoir son intelligence et sa raison... »

Extrait du projet fédéral PEP 2012-2017.

La solidarité est une valeur forte de non exclusion pour l'ensemble des séjours PEP. La solidarité est la condition pour « faire société ». La solidarité définit les individus comme semblables non comme identiques d'où la nécessité d'un accompagnement différencié en milieu ordinaire.

L'égalité pour les PEP est un principe d'action qui part du postulat que tout individu est capable. L'autonomisation étant une condition de l'égalité.

Les PEP agissent pour concrétiser le droit à l'éducation, à la culture, à la santé, aux vacances, aux loisirs, au travail et à la vie sociale.

La classe de découvertes, un outil pédagogique irremplaçable

La classe de découvertes, partie intégrante de l'enseignement, est un outil pédagogique irremplaçable, élément important du projet d'école. Ouverture vers l'ailleurs et vers l'autre, éducation à la citoyenneté, méthodes actives de travail, elle constitue un facteur de réussite éducative tout en diminuant les inégalités.

Les PEP, par leurs actions dans et hors l'école, sont non seulement complémentaires mais nécessaires à l'accompagnement des projets des enseignants à tous les niveaux de la scolarité et tout au long de la vie.

➔ Enseigner, c'est créer des situations d'apprentissage. Éduquer, c'est créer des situations de vie.

Les classes de découvertes favorisent une expérience de vie collective, de citoyenneté et d'apprentissage originale et irremplaçable. On peut lire dans les bulletins officiels de l'Éducation nationale du 23 septembre 1999 et du 13 janvier 2005 :

« Les activités pratiquées à l'occasion d'une sortie scolaire viennent nécessairement en appui des programmes. Elles s'intègrent au projet d'école et au projet pédagogique de la classe. Chaque sortie, quelle qu'en soit la durée, nourrit un projet d'apprentissages, souvent pluridisciplinaire, au travers d'un programme minutieusement préparé dans lequel le nombre des sujets d'étude ou des activités pratiquées doit être limité. »

Les centres PEP

Les centres offrent des ressources variées, propices aux découvertes : géographique, culturelle, historique, humaine. Chaque lieu et chaque séjour de classes de découvertes s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser.

Parce que nous affirmons qu'une classe de découvertes n'a de sens que si elle est un moment de véritables échanges et de rencontres humaines, nos centres sont des structures éducatives implantés localement et participant au développement local.

Des classes à vivre :

Plus de 110 000 enfants et adolescents sont accueillis chaque année dans les centres PEP. Les PEP affirment que tous les enfants ont le droit de partir en classes de découvertes. De la maternelle à l'université, dans le cadre réglementaire et dans le respect des programmes, les PEP s'engagent à :

- permettre aux enseignants de faire vivre à leurs élèves, dans un cadre accueillant, des projets éducatifs et pédagogiques de qualité ;
- favoriser l'intégration des enfants et des jeunes en situation de handicap en leur donnant tous les moyens d'apprendre, d'agir, de vivre pleinement le séjour ;
- accompagner les projets des enseignants, de leur élaboration à leur évaluation.

Association complémentaire de l'Éducation nationale, les PEP sont de ce fait habilités à intervenir sur le temps scolaire. Les professionnels PEP mettent leurs compétences éducatives et pédagogiques au service des enseignants.



Accompagnement des projets

Être propriétaire de centre permanent est un atout pour les PEP qui sont force de proposition pour l'organisation des classes de découvertes.

Préparation éducative et pédagogique du séjour

L'enseignant demeure le premier acteur dans la définition et la mise en œuvre de son projet de classe de découvertes. Pour l'accompagner dans sa démarche, les PEP s'engagent pour :

- permettre à l'enseignant de définir son projet de classe de découvertes (lieu, activité, modes de vie) ;
- respecter la primauté de sa responsabilité dans la définition et la mise en œuvre du projet ;
- être à l'écoute des demandes spécifiques pour choisir le centre qui permettra la mise en œuvre du projet de l'enseignant ;
- assurer un lien constant entre l'enseignant et le responsable du centre d'accueil afin d'être au plus près des besoins ;
- informer précisément des conditions d'hébergement ;
- faire un ensemble de propositions en termes : de contenu, de démarches et d'outils pédagogiques, de modes de vie et d'équipe d'animation.

Les PEP mettent leurs professionnels au service des enseignants (activités, animations, vie quotidienne...).

Préparation matérielle et administrative

Les PEP s'engagent à accompagner toutes les démarches administratives et matérielles :

- fournir les pièces nécessaires à la constitution du dossier administratif ;
- réserver si besoin les transferts et déplacements dans les conditions optimales de sécurité ;
- réserver les intervenants spécialisés, les animations et les visites ;
- animer et co-animer, selon la demande, les réunions d'information aux élèves, aux parents.

Les PEP accompagnent les enseignants pour trouver des ressources financières favorisant le départ en classe de découvertes.

Les contenus

Les PEP s'inscrivent dans une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable.

Les contenus sont conformes aux programmes de l'Éducation nationale et adaptés aux cycles et aux niveaux du 1er et 2nd degré dans chacune des six dominantes (éducation physique et sportive, patrimoine et histoire-géographie, langues étrangères ou régionales...)

Pour les élèves du second degré, les séjours d'intégration ou de formation de délégués organisés en début d'année scolaire seront favorisés tout comme les séjours permettant une approche du monde du travail.

Les PEP, des projets éducatifs complémentaires

Les PEP c'est aussi un projet éducatif séjours de vacances, un projet éducatif centre de loisirs (ALSH) et un projet éducatif petite enfance. Pour les PEP l'ensemble des temps éducatifs sont complémentaires, le jeune étant au cœur de chaque projet en tant qu'acteur de son parcours de vie. Pour favoriser cette complémentarité, les PEP organisent par exemple des séjours VaSco (Vacances Scolarité) reconnus par l'Éducation Nationale qui permettent aux enfants et à leurs parents de préparer la rentrée scolaire dans des conditions optimales tout en bénéficiant de temps de loisirs partagés.

Méthodes et démarches

Pendant les séjours PEP :

- les enfants doivent avoir une information précise et continue sur le projet qu'ils développent pendant toute la durée du séjour ;
- les enfants « doivent pouvoir émettre leurs propres hypothèses, faire leurs propres découvertes, éventuellement constater et admettre leurs échecs mais aussi parvenir à de belles réussites dont ils peuvent se sentir les vrais auteurs. » Freinet.

Les PEP s'engagent à proposer des outils variés et innovants, permettant de prolonger et d'enrichir la pratique habituelle de la classe tout en mettant à disposition une documentation appropriée.

Un ancrage territorial

Chaque classe de découvertes s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement au travers de la gestion des déchets, de l'eau, et favorisent l'éducation au développement durable.

Les classes de découvertes PEP favorisent la mobilité et la découverte ils font parties intégrantes des politiques locales Enfance jeunesse dans le cadre des PEDT et des PEL par exemple.



Le rythme de vie

Les enfants ont besoin de vivre des journées équilibrées où alternent de façon harmonieuse des moments d'activité et des moments de repos. Les équipes mettent en place un cadre matériel pour assurer à tous un sommeil de qualité. Elles veillent à créer les meilleures conditions pour favoriser l'endormissement paisible et un réveil individualisé.

L'hygiène

L'hygiène est un aspect important de la vie collective, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation, mais aussi parce que de tous les aspects de la vie quotidienne, c'est celui qui concerne le plus intimement l'individu. Les moments de toilette, la gestion du linge, les questions de santé font l'objet d'une organisation minutieuse et d'un accompagnement attentif de la part de l'équipe. Celle-ci veille à prendre en compte les soins et traitements nécessaires.

Les repas

Ils sont un moment fort de la journée. Ils sont équilibrés et suffisants en quantité suivant l'âge et les activités pratiquées. Leur qualité contribue à l'éducation au goût. Ils favorisent également l'échange, la convivialité et restent un moment d'éducation à la vie en société. Les PEP respectent les régimes spéciaux et autant que possible les choix alimentaires des enfants, des jeunes mais aussi des encadrants. Cependant, certaines contraintes ne permettent pas de répondre à toutes les demandes. La restauration collective est suivie par un laboratoire d'analyses alimentaire et le personnel lié à la cuisine est formé à l'hygiène alimentaire et au pan de maîtrise sanitaire.

La sécurité

Le cadre et les conditions de vie doivent permettre d'assurer à tout moment et pour chaque enfant sa sécurité physique et affective. Les membres des équipes, du personnel technique et d'animation mettent en place des dispositifs qui garantissent l'intégrité morale et physique des jeunes accueillis.

Les transports

L'association qui organise le voyage engage sa responsabilité et s'assure que toutes les conditions de sécurité et de confort sont réunies. Le choix du transporteur fait l'objet d'une attention particulière. Le voyage fait partie intégrante du séjour. C'est un moment éducatif qui se prépare.

Le lien avec les familles

Si le droit des enfants et de leur famille à rester en communication doit être respecté, la séparation du milieu familial est un facteur d'autonomisation. C'est dans une approche éducative que l'équilibre entre les deux doit être recherché. Les moyens modernes de communication sont mis à disposition des jeunes, et le cas échéant un accompagnement est assuré pour leur donner les moyens de les utiliser.

Évaluation continue et finale

Les règles de vie, les contenus et les situations d'apprentissage sont fixés en début de séjour et constituent un contrat qui sera évalué avec les enfants et l'équipe éducative en fin de séjour. Un document sera remis à l'enseignant pour évaluer la globalité et les divers aspects de son séjour depuis la préparation jusqu'à l'exploitation au retour.

Les apports qui sont attendus d'une sortie scolaire varient nécessairement en fonction de la durée du séjour. Cette durée est donc une des composantes essentielles du projet pédagogique et des apprentissages visés.

- Les séjours scolaires courts (d'une durée inférieure à cinq jours, soit de une à trois nuitées) permettent une rencontre avec des environnements, des événements, des cultures, etc. représentant des temps forts des apprentissages,
- Les classes de découvertes, d'une durée égale ou supérieure à cinq jours (quatre nuitées et plus), permettent de s'extraire de façon significative du contexte et de l'espace habituels de la classe. Elles constituent ainsi, pour les élèves, un réel dépaysement et un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective que chacun devrait connaître au moins une fois au cours de sa scolarité.

Pour l'accueil des enfants et des jeunes en situation de handicap, les PEP s'engagent à :

- Favoriser l'inclusion sur le lieu de vacances et de loisirs en donnant les moyens d'agir, de vivre et de participer avec les autres vacanciers à l'ensemble des temps de vie.
- Assurer aux membres de ses équipes d'encadrement une formation ou sensibilisation spécifique, pour faciliter l'insertion psychologique et matérielle de tous les enfants.
- Informer tout futur intervenant, qu'il soit salarié, vacataire, volontaire ou bénévole, que l'organisme ou l'établissement est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, et des obligations que cela implique.
- Faciliter l'obtention d'aides financières permettant le départ.

Ce projet éducatif Classes de découvertes s'appuie sur le projet fédéral PEP « Agir pour une émancipation permettant l'accès de tous à l'ensemble de leurs droits de citoyens »

